



## Bulletin d'inscription à la Master Class des 16, 17 et 18 mars 2018

Merci d'envoyer 1 bulletin d'inscription par stagiaire avec votre 1er règlement par chèque à l'adresse suivante avant le 10 mars 2018 :

Vocalises Buissonnières  
30 Avenue Paul Laurens  
26110 NYONS

Les arrhes seront conservées pour toute annulation annoncée à moins de 15 jours du début du stage. Toute inscription à un séjour organisé par Vocalises Buissonnières implique l'adhésion de 15 euros à l'association au titre de l'année 2017-2018 et ce pour des raisons d'assurances. Merci de votre compréhension.

Vous pouvez nous contacter à tout moment :

Vocalises Buissonnières : 06 83 13 83 27 / [vocalisesbuissonnieres@outlook.com](mailto:vocalisesbuissonnieres@outlook.com) / [www.vocalisesbuissonnieres.com](http://www.vocalisesbuissonnieres.com)

Nom .....

Prénom.....

Adresse .....

N°téléphone .....

Mail .....

Tessiture.....

Expérience du chant (cours, chant choral, stages...)

J'ai connu le stage par :

(Vos données personnelles, utiles à nos échanges, ne seront en aucun cas communiquées)

Je désire m'inscrire au stage de chant des 16, 17 et 18 mars 2018 et valide mon inscription en joignant un chèque d'arrhes de 100 € à l'ordre de « Vocalises Buissonnières ».

150 euros en demi-pension (cours de chant, 3 repas du midi, mise à disposition des lieux)

300 euros en pension complète (cours de chant, 3 nuits en gîte de charme, repas du vendredi 16 au soir jusqu'au petit déjeuner du lundi 19) Les chambres doivent être libérées au plus tard le lundi matin à 9h30.

Je règle mon adhésion de 15 euros

Le solde du stage sera réglé à mon arrivée au gîte.

Date et Signature :